

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France compétences publie son 2^{ème} rapport d'activité

Paris, le 30 juin 2021

Dans son 2^{ème} rapport d'activité, France compétences revient sur les défis relevés en 2020 malgré le contexte sanitaire, en accord avec ses trois grandes missions : financer, réguler et améliorer le système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Un retour sur les chantiers marquants de 2020, enrichi de témoignages des acteurs du secteur, des membres de sa gouvernance et des salariés de l'établissement.

Créée le 1^{er} janvier 2019 par la loi « Avenir professionnel », France compétences montre, à travers [ce 2^{ème} rapport d'activité](#), comment elle est devenue, malgré les circonstances particulières de sa deuxième année d'existence, un **acteur incontournable du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage**. En dépit du contexte, 2020 a été l'année de consolidation de France compétences et de ses missions : assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les conséquences, à la fois économiques et sociales de la crise du Covid-19 sur l'ensemble du secteur ont obligé l'institution à revoir l'ensemble de ses pratiques et de son organisation, pour garantir la continuité de ses services auprès de tous.

Dans le cadre de ce rapport, France compétences rappelle comment elle a pu adapter sa stratégie au contexte singulier grâce à **sa gouvernance**, qui est devenue un **lieu de débats et d'échanges d'expertise**. Rassemblant des représentants de l'État, des Régions, des organisations syndicales d'employeurs et de salariés et des personnalités qualifiées, le Conseil d'administration a ainsi su répondre aux besoins financiers des acteurs et opérateurs qu'ils financent. [Retrouvez dans le rapport, les témoignages](#) de ces membres de la gouvernance ainsi que d'autres acteurs clés du secteur.

Des défis relevés malgré le contexte sanitaire

Fruit d'un travail collaboratif, ce 2^{ème} rapport propose un retour sur les **chantiers marquants de 2020**. Malgré l'impact du Covid-19 sur le fonctionnement de l'institution et de ses partenaires, France compétences a notamment continué à accompagner et piloter avec une grande rigueur et proximité les opérateurs du conseil en évolution professionnelle des actifs occupés. L'instruction des certifications professionnelles s'est poursuivie à un rythme soutenu (200 dossiers/mois) tandis que différentes enquêtes ont été lancées et publiées. France compétences a continué à animer les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) à travers notamment un premier webinar. Alors même que les usagers ont mobilisé massivement leur compte personnel de formation (CPF) et que la dynamique soutenue par l'État vers l'apprentissage a produit les effets positifs escomptés, France compétences a fait preuve de réactivité pour relever ce double défi, et ce malgré une baisse de ses recettes et une augmentation très forte de ses dépenses.

Grâce au travail mené en lien étroit avec **les opérateurs de compétences (OPCO), les Associations Transitions Pro et les différents acteurs, qui témoignent au sein de ce rapport**, France compétences a pu assurer une **distribution financière au plus près des besoins** et ainsi remplir sa mission de réassureur financier du système, sans jamais remettre en cause les dynamiques vertueuses de la formation et de l'apprentissage.

Répondant plus que jamais aux enjeux de compétences et de mutations du monde du travail exacerbés par la crise sanitaire, **France compétences participe ainsi à l'efficacité et l'efficience du système de la formation professionnelle, au service de l'intérêt général.**

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr

11 rue Scribe 75009 – Paris

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage